



FICHE DE POSTE

Directeur / Directrice SIAO 115

Date de création : 17/04/2024

Date de modification :

Caractéristiques de l'emploi

Filière professionnelle	Emploi	Temps de travail	Points de responsabilité
Educative	Directeur / trice	39h avec RTT	Selon les contraintes du poste
Convention collective	Classification	Grille	Diplôme requis
1966	Classe 1	Niveau 2	CAFDES ou équivalent

Positionnement du poste

Rattachement hiérarchique	Directrice Générale ADEFO
Statut	Cadre
Rattachement fonctionnel	Comité de pilotage du SIAO
Encadrement	Equipe 115 + équipe SIAO

Mission globale

Responsable de la mise en œuvre et de la coordination du SIAO et du 115, le/la directeur/directrice devra s'assurer du respect des orientations stratégiques du service, coordonner les missions et les relations entre les opérateurs/acteurs du secteur AHI, superviser et animer les différentes commissions et les différentes instances de travail du SIAO.

Missions spécifiques liées au service

Dans le cadre du service public de la rue au logement et de la stratégie du Logement d'Abord, les missions du SIAO 115 sont :

- Inciter au changement de paradigme du secteur AHI pour développer l'accès au logement d'abord en évitant autant que possible les passages à l'hébergement,
- Mettre en œuvre et animer avec la DDETS la gouvernance élargie du SIAO,
- Renforcer la responsabilité du SIAO en matière de coordination de la veille sociale en faisant du SIAO l'interface partenariale de co-construction des parcours d'accompagnement et d'accès au logement,

- Être garant de la mise en place effective du traitement des données SI-SIAO, outil unique de recensement,
- Renforcer le rôle d'observatoire départemental,
- Assurer la veille juridique sur les réglementations liées au secteur AHI et accès au logement

Compétences et savoirs-être requis

Mise en œuvre de la stratégie nationale SIAO :

- Coordonner la création d'outils de formalisation communs à tous les opérateurs de l'AHI, du logement, de la santé et de l'insertion professionnelle,
- Représenter le SIAO, sous mandat du comité stratégique partenarial et en accord avec la Directrice Générale, auprès de partenaires, de financeurs ou autres instances, plus particulièrement pour ce qui concerne l'insertion avec hébergement ou par le logement (CCAPEX, PDALHPD, CIL...),
- Mettre en œuvre des orientations stratégiques déterminées par les instances décisionnaires après concertation pour sujets susceptibles d'affecter de manière importante le fonctionnement des services.

Gestion du personnel et encadrement managérial :

- Gestion des équipes SIAO-115 en lien avec les services support de l'ADEF0 (plannings, congés, recrutement, entretien individuel et professionnel, formations, gestion des carrières...),
- Elaboration des fiches de poste et validation par les instances de gouvernance,
- Participation aux Conseils d'Encadrement de l'ADEF0.

Gestion budgétaire :

- S'assurer de la rédaction des rapports d'activité en lien avec la DAF,
- Participer à l'élaboration des budgets prévisionnels en lien avec la DAF,
- Participer à la préparation des négociations avec les financeurs (CPOM...),
- Suivre les budgets en relation avec la DAF,
- Participer aux réponses des différents appels à projets et demandes de subvention.

Compétences globales	<ul style="list-style-type: none"> • Très bonne connaissance des secteurs de la veille sociale, de l'hébergement et du logement, • Très bonne maîtrise des différents outils informatiques • Qualités rédactionnelles et de conduites de réunions indispensables • Communication institutionnelle
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à mesurer les évolutions et les enjeux des politiques publiques qui régissent l'activité du SIAO • Savoir piloter et réguler l'activité du service dans le respect du cadre éthique et déontologique • Capacité à manager, animer et coordonner une équipe • Capacité relationnelle avec les institutions et les partenaires • Capacité à prioriser les actions et sollicitations diverses
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Être force de proposition, d'anticipation et de réactivité • Faire preuve d'esprit d'analyse et de synthèse • Être Rigoureux et organisé • Faire preuve d'autonomie dans le travail • Savoir rendre compte

Adaptation aux évolutions : les descriptifs de cette fiche de poste ne sont ni restrictifs, ni exhaustifs, et peuvent être modifiés à tout moment en fonction des besoins et de l'évolution du service.

Prérogatives du SIAO-115

Dans le cadre de ses principales missions régies par le code de l'action sociale et des familles, et des politiques publiques dont notamment, le plan logement d'abord et lutte contre le sans-abrisme, la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le PDALHPD, le SIAO-115 est la plateforme unique départementale de coordination et de régulation du secteur de l'accueil, de l'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile.

Pour le département de la Côte-d'Or, le SIAO-115 :

- gère le service d'appel téléphonique dénommé « 115 »,
- régule l'attribution de toutes les places d'hébergement d'urgence du département,
- recense tous les logements en résidence sociale ainsi que les logements des organismes qui exercent les activités d'intermédiation locative ;
- coordonne les acteurs concourant au dispositif de veille sociale, et aussi tous les acteurs du secteur de l'AH (Accueil, Hébergement, Insertion),
- veille à la réalisation d'une évaluation sociale, médicale et psychique des personnes ou familles, traite équitablement leurs demandes et faire des propositions d'orientation adaptées à leurs besoins, transmises aux organismes susceptibles d'y satisfaire ;
- mobilise des partenaires et les institutions afin de permettre une prise en charge globale des parcours en apportant des réponses sur les questions d'accès aux droits, l'insertion professionnelle et la santé ;
- suivre le parcours des personnes ou familles prises en charge, jusqu'à la stabilisation de leur situation ;
- contribue à l'identification des personnes en demande de logement, si besoin avec un accompagnement social ;
- gère l'orientation vers les places d'hébergement « insertion », et favorise l'accès au logement adapté ou ordinaire des personnes sans abri ou hébergées ;
- veille à la fluidité de l'ensemble des dispositifs ;
- contribue à l'élaboration des diagnostics territoriaux, la planification et le pilotage des politiques sociales dans le département ;
- produit chaque année les données statistiques d'activité, de suivi et de pilotage du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement.